

183 euros pour tous : Nexem se mobilise pour la revalorisation de l'ensemble des professionnels du secteur dans le cadre du débat budgétaire (PLF/PLFSS)

Les discussions budgétaires autour du PLF et PLFSS 2023 débutent ces jours-ci à l'Assemblée nationale. A cette occasion, Nexem se mobilise pour porter la voix de ses adhérents et exiger une revalorisation de l'ensemble des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.

A partir du 10 octobre, le projet de loi de finances pour 2023 est examiné en séance publique à l'Assemblée nationale. Le même jour, les députés de la commission des affaires sociales entameront leur discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Difficultés de recrutement, hausse des coûts liés à l'inflation, transformation de l'offre...

Nexem réclame depuis plusieurs mois un véritable « Plan Marshall » pour soutenir notre secteur et préparer les besoins de demain.

A ce titre, l'augmentation de 1,5 milliard d'euros du budget pour l'autonomie dans le PLFSS 2023 est certes un signal encourageant mais en aucun cas suffisant au regard des défis de notre secteur et des besoins pour la cohésion sociale du pays. Nous avons besoin d'un plan d'investissement ambitieux qui associe dans son élaboration l'ensemble des parties prenantes.

Les discussions budgétaires peuvent être l'occasion de doter enfin notre secteur des moyens financiers nécessaires à un accompagnement de qualité des publics vulnérables.

C'est pourquoi nous avons adressé aux députés de la commission des affaires sociales l'ensemble de nos propositions concrètes au service d'une meilleure reconnaissance de nos professionnels, de nos structures et des personnes en situation de vulnérabilité.

Nous appelons notamment à étendre à tous les professionnels de notre secteur la revalorisation de 183 euros annoncée pour les métiers de la filière socio-éducative le 18 février dernier. Nous avons à ce titre transmis aux parlementaires un amendement pour faire valoir ce que Nexem et ses partenaires attendent des pouvoirs publics sur cet enjeu essentiel

pour la pérennité de nos établissements et services.

Nous vous tiendrons informés des suites qui seront données à ces revendications.

